

Marie-Claude L'HOMME, Département de linguistique et de traduction, Université de Montréal

Caractérisation des combinaisons lexicales spécialisées par rapport aux collocations de langue générale

Résumé

Le présent article décrit quelques aspects des combinaisons lexicales spécialisées à la lumière de travaux portant sur les collocations de nature générale. Il examine le caractère conventionnel des groupements, leur forme, leur nature compositionnelle ou non compositionnelle ainsi que la possibilité de généraliser les bases ou mots clés à des ensembles plus vastes d'unités lexicales et, enfin, les possibilités de généraliser des relations sémantiques entre les éléments des groupements. Nous utiliserons de nombreux exemples empruntés à des auteurs ou issus de nos propres recherches afin d'illustrer nos propos.

Mots clés : collocations, combinaisons lexicales spécialisées, langue de spécialité

1. Introduction

Ces dernières années, les terminologues et autres spécialistes des questions de terminologie ont réalisé différents travaux sur les combinaisons lexicales, que les chercheurs appellent parfois *collocations* ou *phraséologismes* (on utilise également *cooccurrent* pour faire référence à chacune des unités lexicales d'un groupement). Ces recherches ont permis de révéler l'importance des combinaisons de mots spécialisées, tant sur le plan pratique que fondamental. Pour rédiger ou traduire un texte spécialisé, il apparaît nécessaire non seulement de maîtriser des ensembles de termes et les concepts qu'ils désignent, mais de savoir combiner ces termes à des unités lexicales spécifiques. Par ailleurs, la description d'une langue de spécialité comprend des niveaux qui dépassent celui de la terminologie.

Des outils lexicographiques (ou terminographiques) ont été conçus dans le but de répondre aux besoins particuliers de rédacteurs ou de traducteurs spécialisés. Nous pouvons citer l'exemple classique du vocabulaire de la bourse de Cohen (1986), qui présente, pour chaque terme, la liste de ses cooccurrents. Citons également le dictionnaire mis au point par Lainé (1993) qui recense les combinaisons lexicales spécialisées appartenant au domaine de la conception et fabrication assistées par ordinateur. D'autres chercheurs (Heid & Freibott 1991) se sont intéressés aux méthodes de consignation des combinaisons lexicales dans un dictionnaire informatisé.

Par ailleurs, des chercheurs ont tenté, à la suite d'expériences de recensement des combinaisons lexicales spécialisées ou par volonté de théoriser le concept, de saisir leurs caractéristiques fondamentales (Béjoint & Thoiron 1992; Blampain 1993; Heid & Freibott 1991; Kjaer 1993; Martin 1992; Pavel 1993, entre autres). Il apparaît maintenant nécessaire d'amorcer une réflexion sur les similitudes et écarts éventuels entre groupements de mots associés à la langue générale et les associations lexicales proprement spécialisées. Nous examinerons, dans le présent article, les deux types de groupements en tentant de faire ressortir leurs caractéristiques particulières.

2. Caractéristiques générales

On trouve des associations privilégiées de lexèmes en langue générale ainsi qu'en langue de spécialité (comme le souligne d'ailleurs Heid 1994).

Langue générale

déception amère (Heid 1994)
éperdument amoureux (Heid 1994)
soulever l'enthousiasme (Mel'cuk et al. 1984)
perdre la mémoire (Mel'cuk et al. 1984)

langue de spécialité

aisse du déficit (Cohen 1986)
réer un fichier (Heid et Freibott 1991)
créer un lien (Meynard 1997)
diminuer la dose (Laporte et L'Homme 1997)

Dans la suite de l'article, nous appellerons *collocations* les groupements de nature générale et *combinaisons lexicales spécialisées* ou *CLS* les groupements spécialisés. D'autres précisions terminologiques apparaîtront au fur et à mesure. Les caractéristiques examinées dans l'article sont les suivantes : 1) caractère conventionnel des groupements; 2) forme des groupements; 3) compositionnalité; 4) généralisation des bases ou mots clés à des ensembles d'unités lexicales; 5) généralisation de relations sémantiques entre les composantes des groupements.

2.1. Caractère conventionnel des groupements

Les collocations ont un caractère conventionnel. Il s'agit de groupes «[...] lexicalement contraints, c'est-à-dire [...] dont la combinatoire n'est déterminée ni par leur sémantisme ni par leurs propriétés syntaxiques» (Mel'cuk et al. 1995: 126). Nous pouvons citer quelques exemples classiques : *jaloux comme un tigre* ou *célibataire endurci* (Mel'cuk et al. 1995). Les lexèmes faisant partie des groupements sont attirés l'un vers l'autre en fonction d'un consensus établi au sein d'un groupe linguistique et non en raison des propriétés linguistiques régulières des unités lexicales qui les composent. Comme les collocations revêtent un caractère conventionnel, qu'elles «ne sont pas prévisibles et doivent être apprises» (Mel'cuk et al. 1995: 126), il devient pertinent de les rendre accessibles dans des ouvrages de référence.

Les CLS, tout comme les collocations, ont un caractère conventionnel. Elles font l'objet d'un consensus, mais cette fois-ci, le consensus s'établit au sein d'un groupe de spécialistes. Un non-spécialiste doit apprendre à mobiliser ces usages pour insérer les unités terminologiques dans des environnements idiomatiques. Ainsi, dans le domaine médical, on dira *administrer un médicament*, plutôt que **donner un médicament* (Laporte et L'Homme 1997). De même, on peut dire *créer un fichier*, dans le domaine de l'informatique, mais non **concevoir* ou **établir un fichier* (Heid et Freibott 1991). Le domaine de l'Internet a également ses usages particuliers : *créer un lien* se dit alors que **concevoir un lien* surprend (Meynard 1997).

Les CLS, à l'instar des collocations, doivent donc être apprises. Leur recensement dans des ouvrages de référence spécialisés devient également pertinent pour des motifs semblables à ceux qui ont été évoqués pour justifier l'intérêt d'une consignation des collocations. Nous pouvons alors affirmer que la notion de «convention» caractérise à la fois les collocations et les combinaisons lexicales spécialisées.

2.2. Forme des groupements

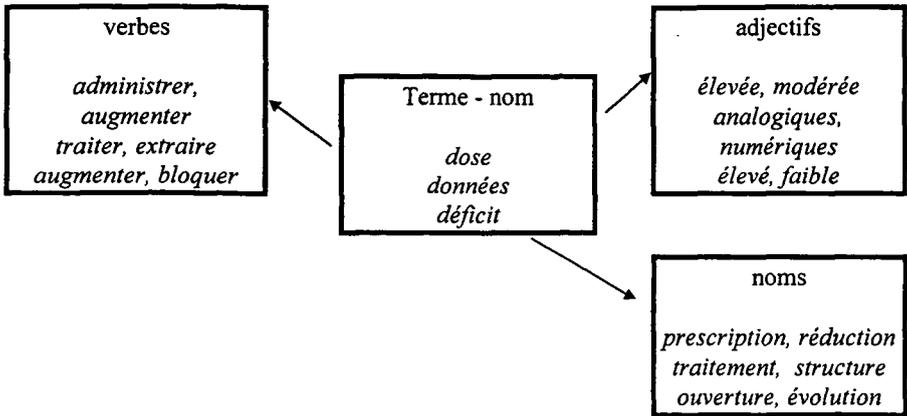
Les collocations sont composées de deux lexèmes. Pour Hausmann (1979), il s'agit de «combinaisons polaires» comprenant une *base* et un *collocatif*. Chez Mel'cuk *et al.* (1995), le premier lexème est appelé *mot clé* et le second, *élément de la valeur de la fonction* lexicale.¹ La distinction entre les deux éléments de la collocation permet de déterminer dans quel sens s'effectue la sélection : la base ou le mot clé sélectionne le second lexème. Hausmann (1979) parle de «combinaison orientée». La distinction des éléments faisant partie de la collocation permet, d'un point de vue lexicographique, de déterminer sous quel lexème apparaîtra la collocation (*jaloux comme un tigre* sera décrit dans l'article *jaloux; célibataire endurci* figurera sous *célibataire*).

Les combinaisons lexicales spécialisées (CLS) sont également composées de deux lexèmes. L'un de ces lexèmes est une unité terminologique; l'autre constitue le cooccurrent. Il semble qu'en terminologie le choix de la «base» ou du «mot clé» est déterminé implicitement. Comme les descriptions terminologiques s'articulent autour de l'unité terminologique, celle-ci s'impose naturellement comme base du groupement. Cette tradition est reflétée d'ailleurs dans les quelques vocabulaires combinatoires spécialisés : le terme constitue l'entrée d'un article descriptif; les cooccurrents sont listés à sa suite. On peut cependant signaler que la consignation des CLS sur support électronique permet de diversifier les accès. Par ailleurs, comme les unités terminologiques auxquelles la terminologie s'est intéressée appartiennent majoritairement à la catégorie grammaticale du nom, celle-ci devient la base privilégiée. Par conséquent, le mot clé d'une CLS, est généralement un nom. Les terminologues retiennent donc les formes de CLS suivantes (pour le français)²

T + verbe (ou verbe + T, verbe + prép. + terme) :	<i>administrer un médicament, serrer des freins; un programme tourne, la pression fléchit, dialoguer avec un logiciel³</i>
T + adjectif (ou adjectif + T) :	<i>pronostic sombre, contre-indication formelle</i>
N + (prép.) + T :	<i>dette d'oxygène, traitement de données</i>

Il convient de préciser que les deux dernières catégories (nom + (prép.) + terme ou terme + adjectif), posent un problème particulier du point de vue de la terminologie. Ces combinaisons lexicales peuvent en effet entrer en conflit avec d'autres groupes terminologiques construits sur le même modèle. En effet, de nombreux groupes nom + préposition + nom et nom + adjectif sont terminologisés et font l'objet d'entrées dans les lexiques spécialisés. Le problème a déjà été soulevé (Kjaer 1990 et L'Homme et Gemme 1997). Par exemple, les groupes *transmission de données* ou *traitement de données* feront vraisemblablement l'objet d'une entrée dans un dictionnaire terminologique. Pourtant, on envisagera les groupes suivants comme des combinaisons lexicales : *transmettre (données); traiter (données)*.

Pour résumer cette seconde partie, nous pouvons dire que les CLS ont comme base un terme et que celui-ci est un nom. Les cooccurrents sont des verbes, des adjectifs ou d'autres noms qui se définissent par rapport à un terme à vocation nominale.⁴



2.3. Compositionnalité

Les collocations sont généralement définies comme des groupements semi-compositionnels. Le sens d'un des éléments, la base ou le mot clé, demeure inchangé; en revanche, le collocatif acquiert un nouveau sens au sein du groupement. Les collocations trouvent ainsi leur place entre les expressions figées (qui sont non compositionnelles) et les combinaisons libres (qui sont tout à fait compositionnelles). La sélection mentionnée au point 2.2. est à rapprocher de cette seconde caractéristique. L'élément à sens compositionnel (base) sélectionne l'élément dont le sens n'est pas compositionnel (collocatif).

Les combinaisons lexicales spécialisées peuvent être semi-compositionnelles ou tout à fait compositionnelles. Par exemple, dans *augmenter une dose* et *traiter des données*, le sens de la collocation est le cumul du sens de ses composantes. En revanche, dans *dette d'oxygène*, *dette* acquiert une nouvelle signification en fonction de son emploi dans ce groupement. Il importe de retenir que la notion de semi-compositionnalité ne semble pas constituer un critère d'identification des CLS. L'utilisateur d'un répertoire de CLS voudra connaître les groupements à sens compositionnel autant que les autres. Il faut toutefois souligner que, dans les groupements semi-compositionnels, c'est le cooccurrent qui acquiert un nouveau sens et non le terme.

Par ailleurs, certains cooccurrents acquièrent un sens nouveau dans un domaine spécialisé. Par exemple, *flamber* dans *les cours flambent* (Cohen 1986) ou *appeler* dans *appeler un programme* acquièrent des significations nouvelles dans le domaine de la bourse et de l'informatique respectivement. *Flamber* signifie «augmenter de manière fulgurante»; *appeler* signifie «placer dans la mémoire vive afin de pouvoir utiliser le programme». Cependant, les verbes cités peuvent se combiner à d'autres termes (*les prix flambent; appeler un logiciel, un traitement de texte*, etc.) tout en conservant le sens qu'ils ont dans les combinaisons que nous venons de citer. Ainsi, il semble que les sens nouveaux de certains cooccurrents doivent être examinés en eux-mêmes et non seulement par rapport à leur utilisation dans une CLS. Le tout se complexifie en langue de spécialité par le fait que certains groupes lexicalisés peuvent être interprétés de manière tout à fait compositionnelle (ex. *traitement de données, transmission de données*).

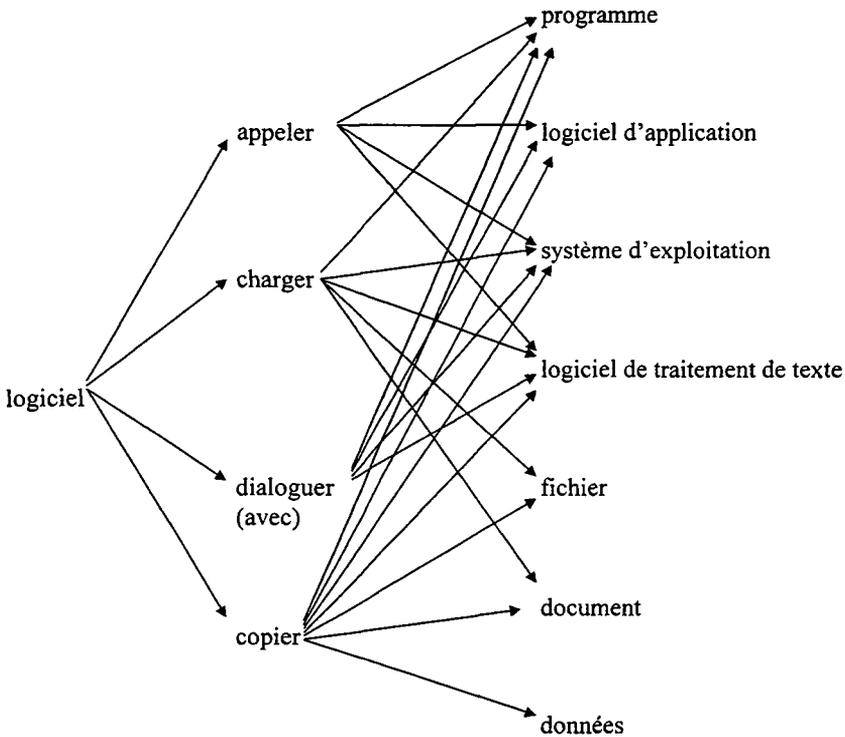
Il ressort des observations faites dans cette partie que la question de la compositionnalité ne semble pas constituer une caractéristique importante des CLS alors qu'elle est souvent évoquée pour définir les collocations.

2.4. Généralisation des bases ou mots clés à des ensembles d'unités lexicales

Nous l'avons dit plus haut, les collocations sont des groupements lexicalement contraints en raison de conventions plutôt qu'en fonction des propriétés linguistiques de leurs composantes. Cependant, il semble parfois possible de généraliser ces contraintes à des ensembles de bases ou de mots clés sémantiquement apparentés. Comme le soulignent Mel'cuk et Wanner : «[...] this arbitrariness does not preclude partial motivation" (1996 : 207).

Dans une étude qu'ils ont menée sur les noms dénotant une émotion, Mel'cuk et Wanner (1996) notent que, dans certains cas, les fonctions lexicales⁵ peuvent être généralisées à des ensembles de mots clés en fonction des caractéristiques sémantiques que ces mots partagent. En fait, leur étude démontre que cette généralisation est possible dans certains cas, mais pas systématiquement pour toutes les unités lexicales. Par ailleurs, la généralisation est plus grande pour certains verbes cooccurrents.

La généralisation des combinaisons à des ensembles de mots clés sémantiquement apparentés (donc, de termes appartenant à une même classe conceptuelle) semble très productive en terminologie, du moins, si on se réfère à ce que disent les auteurs qui abordent le sujet. De nombreux chercheurs y font allusion (Heid 1994; L'Homme 1995, 1997; Martin 1992; Meyer & Mackintosh 1994, 1996). Heid (1994) suggère même que certains domaines terminologiques se prêtent probablement mieux que les collocations de la langue générale à ce genre de généralisation. Par exemple, nous avons noté que, dans le domaine de l'informatique, il est possible de recenser plusieurs cooccurrents verbaux pour un terme donné, mais il est également possible de recenser de nombreux cooccurrents nominaux (sémantiquement apparentés) pour chacun de ces verbes.



La généralisation peut s'observer dans d'autres domaines. En médecine, on peut dire *une maladie s'aggrave*, et aussi *l'artériopathie s'aggrave*, *le diabète s'aggrave*, etc. (Laporte et L'Homme 1997). De même, Meyer & Mackintosh (1994, 1996) soulignent la productivité d'une approche conceptuelle dans le domaine des disques optiques. Heid (1994), à la suite d'une étude menée sur le vocabulaire de Cohen (1986), constate que certains verbes se combinent avec un nombre important de termes partageant des caractéristiques sémantiques, alors que d'autres sélectionnent de plus petits ensembles. Il signale une distinction entre *collocations lexicales* (non généralisables) et les *collocations conceptuelles* (dont le mot clé peut être généralisé à des ensembles plus vastes de termes).

Bien que plusieurs auteurs signalent la présence des deux types de groupements dans les langues spécialisées, on n'a qu'une idée assez imparfaite de l'importance du phénomène. Nous pouvons tout de même mentionner qu'au cours d'un travail de recensement des CLS verbe + terme dans le domaine de l'informatique, tous les groupements pouvaient être généralisés à des ensembles de termes appartenant à une même classe conceptuelle (L'Homme 1997). Le même principe peut s'appliquer aux nominalisations de ces verbes (L'Homme et Gemme 1997). Le phénomène est régulier et s'étend à la «structure actancielle» (Mel'cuk et al. 1995 - ou *structure argumentale*) du verbe ou de sa nominalisation.⁶

utilisateur	charge	logiciel	en	mémoire
programmeur		logiciel de traitement de texte		mémoire de travail
vous		didacticiel		mémoire réelle
gestionnaire de réseau		programme		mémoire vive

chargement d'un logiciel en mémoire (par l'utilisateur)

Cependant, la généralisation ne semble pas aussi productive en ce qui concerne les cooccurents adjectivaux. En médecine, par exemple, on pourra dire *administrer un médicament (de la clonidine, de la réserpine, etc.)*; mais *dangereux* (comme épithète, du moins) ne sera possible qu'avec *médicament* (Laporte et L'Homme 1997).

Pour résumer cette partie, il semble que le principe de généralisation semble productif en langue générale et en langue de spécialité. Cependant, d'un côté comme de l'autre, on n'a qu'une idée imparfaite de l'importance du phénomène. La généralisation semble pouvoir être liée à la compositionnalité. Les groupements semi-compositionnels, plus fréquents en langue générale, seront plus difficilement généralisables (Mel'cuk et Wanner 1996), alors que les groupes compositionnels, apparemment fréquents en langue de spécialité, peuvent être généralisés. Par ailleurs, à la lumière des exemples provenant du domaine de l'informatique (combinaisons verbe et terme toutes généralisables), on peut se demander s'il s'agit de «cooccurrence lexicale restreinte».

2.5. Généralisation de relations sémantiques entre les composantes des groupements

Les relations sémantiques intervenant entre les deux éléments des collocations peuvent être généralisées, c'est-à-dire qu'une même relation sémantique peut apparaître entre les éléments de plusieurs collocations. Mel'cuk *et al.* (1984) ont élaboré tout un système de *fonctions lexicales*⁷ (FL) permettant de rendre compte de ces relations. Les fonctions lexicales standard expriment les relations fréquentes et les fonctions lexicales non standard sont des appareils qui traduisent des relations plus rares.

Divers travaux portant sur les CLS démontrent l'intérêt d'une généralisation des relations sémantiques entre les deux éléments des CLS (Cohen 1986, Laporte 1996). L'utilisation de l'appareil des *fonctions lexicales* (Mel'cuk *et al.* 1984) ou d'un mécanisme qui s'y apparente permet de rendre compte des relations sémantiques. Cohen (1986) regroupe les cooccurents du domaine de la bourse dans les catégories suivantes :

début :	<i>la courbe remonte</i>
croissance :	<i>accroître la dette</i>
indéterminés :	<i>rythme de vente</i>
déclin :	<i>diminution du déséquilibre</i>
fin :	<i>rembourser un emprunt</i>
(et une catégorie autres)	

Laporte (1996) classe également les cooccurents du domaine médical dans différentes catégories sémantiques :

Forte intensité ou augmentation de celle-ci :	<i>dose élevée</i>
Faible intensité ou diminution de celle-ci :	<i>diminution d'une dose</i>
Création :	<i>engendrer la maladie</i>

Création ou activation inhibée :	<i>inhibition de l'action</i>
Fin ou disparition :	<i>abandonner un médicament</i>
Évaluation positive :	<i>myocarde efficace</i>
Évaluation négative (neg) :	<i>sombre pronostic</i>
Courte durée ou durée raccourcie	<i>action fugace</i>
Longue durée ou durée allongée :	<i>maintenir un traitement</i>
Neutre	<i>verbes supports</i>

Notons que les FL telles qu'élaborées par Mel'cuk *et al.* (1984) semblent utiles pour systématiser les relations sémantiques entre termes et cooccurrents, puisque Cohen (1986) et Laporte (1997) s'en sont fortement inspirées.⁸ On peut se demander également si les CLS donnent lieu à un certain nombre de FL non standard, comme le soulignent Mel'cuk *et al.* (1995) «Ces fonctions [FL non standard] sont extrêmement nombreuses dans le secteur des langues spécialisées» (1995: 151) et Fontenelle : «Pour formaliser le discours spécialisé utilisé pour parler d'un terme donné, les théories de Mel'cuk ne sont probablement pas les plus appropriées parce qu'elles ne permettent de coder que les relations standard de la langue générale et les langues de spécialité ont le plus souvent recours à des relations très spécifiques [...]» (1996 : 39). Ce débat reste en suspens. Signalons toutefois que les exemples cités ci-dessus laissent supposer que les FL standard de Mel'cuk sont appropriées. Il faudrait néanmoins étudier un plus grand nombre de CLS pour confirmer cette observation. Par ailleurs, la langue générale comporte son lot de FL non standard (Mel'cuk *et al.* 1984, 1988, 1992).

3. Conclusion

Les observations faites dans les sections précédentes montrent que les collocations et les combinaisons lexicales spécialisées partagent un certain nombre de caractéristiques. Les deux types de groupements se définissent d'abord par des questions de convention, les uns au sein d'une communauté linguistique (les collocations), les autres au sein d'un groupe de spécialistes (les CLS). Dans les deux cas, il semble possible de généraliser certains cooccurrents à des ensembles de mots clés sémantiquement apparentés, dans des proportions qui sont toutefois inconnues. Enfin, les relations sémantiques entre les éléments des groupements sont également généralisables.

Par ailleurs, les groupements se distinguent sur un certain nombre de plans. La question de la semi-compositionalité, primordiale pour définir les collocations, est nettement plus fuyante en langue de spécialité. Les formes que les collocations peuvent prendre sont nettement plus nombreuses que celles des CLS qui sont essentiellement articulées autour du nom.

Il reste encore des questions en suspens, notamment en ce qui concerne les CLS. Certaines traditions terminologiques ont imposé des méthodes de recensement et de consignation des CLS, méthodes qu'il conviendrait d'examiner plus attentivement.

4. Notes

¹ La question des fonctions lexicales est examinée en 2.5.

- ² On retrouve ces collocations en langue générale, mais d'autres sont également possibles (ex. adjectif + adverbe : *grièvement blessé*; verbe + adverbe : *inviter cordialement*; adverbe + adverbe : *fort étonnement*).
- ³ Les CLS verbe + prép. + terme n'ont pas souvent été recensées par les terminologies.
- ⁴ Précisons que les exemples proviennent de : Cohen (1986) (*déficit* et *cooccurents*) et Laporte (1996) (*dose* et *cooccurents*). *Données* et ses *cooccurents* proviennent de nos propres travaux.
- ⁵ Il convient de souligner que l'étude des auteurs a porté sur un ensemble de fonctions lexicales verbales.
- ⁶ Si on peut effectivement décrire les rapports entre termes et verbes en termes de structure actancielle, on pourra remettre en question le statut «collocatif» de ces groupements. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous préférons parler de «combinaison lexicale» plutôt que de «collocation».
- ⁷ Signalons que les fonctions lexicales auxquelles nous faisons référence sont les FL syntagmatiques. D'autres FL rendent compte de rapports de synonymie, d'antonymie, etc. (FL paradigmatiques) (Mel'cuk *et al.* 1995).
- ⁸ Précisons que les auteurs, en vulgarisant les fonctions lexicales de Mel'cuk *et al.* (1984), les ont soit généralisées (regroupé deux fonctions lexicales distinctes dans une même catégorie), soit restreintes (créé une nouvelle catégorie pour distinguer une relation fréquente dans le domaine étudié). Un grand nombre de similitudes sont observables. Par exemple, les catégories *Augmentation de l'intensité* chez Laporte (1996) et *Croissance* chez Cohen (1986) s'apparentent à la fonction *Magn* (Mel'cuk *et al.* 1984) (en fait, en ce qui concerne les cooccurents adjectivaux – les deux auteurs utilisent les mêmes étiquettes classificatoires pour l'ensemble des catégories grammaticales, contrairement à ce qui est fait chez Mel'cuk *et al.* (1984, 1988, 1992, 1995). De même, les deux terminologies ont créé une catégorie *Fin*. Cette fonction peut s'apparenter à FL *Liqu* (Mel'cuk *et al.* 1984). À noter que les deux auteurs cités ont créé des catégories qui transcendent les catégories grammaticales.

5. Bibliographie

- Béjoint, H. et Thoiron, P. (1992). «Macrostructure et microstructure dans un dictionnaire de collocations en langue de spécialité», dans *Terminologie et traduction*, n^{os} 2-3, pp. 513-522.
- Benson, M., Benson, E. & Ilson, R. (1986). *The BBI Combinatory Dictionary of English. A Guide to Word Combinations*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- Blampain, D. (1993). «Notions et phaséologie. Une nouvelle alliance?», *Terminologies nouvelles*, n^o 10, pp. 43-49.
- Cohen, B. (1986). *Lexique de cooccurents - Bourse et conjoncture économique*, Montréal, Linguatex.
- Cohen, B. (1992). «Méthodes de repérage et de classement des cooccurents lexicaux», dans *Terminologie et traduction*, n^{os} 2-3, pp. 505-511.
- Fontenelle, T. (1996). «Réseaux sémantiques et dictionnaires bilingues électroniques», *Lexicomatique et dictionnaires bilingues électroniques. Actes du Colloque de Lyon 1995*, Beyrouth / Montréal : FMA / AUPELF-UREF, pp. 31-42.
- Hausmann, F.J. (1979). «Un dictionnaire des collocations est-il possible ?», dans *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. 17, n^o 1, pp. 187-195.
- Heid, U. (1994). "On the Way Words Work Together - Topics in Lexical Combinatorics", dans Martin, W. *et al.* (Ed.), *Euralex '94 Proceedings*, Amsterdam, pp. 226-257.
- Heid, U. et Freibott, G. (1991). «Collocations dans une base de données terminologique et lexicale», dans *Meta*, vol. 36, n^o 1, pp. 77-91.

- Lainé, C. (1993). *Vocabulaire combinatoire de la CFAO mécanique*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada et Réseau international de néologie et de terminologie.
- Laporte, I. (1996). *Méthode de recensement et de présentation des combinaisons lexicales en langue de spécialité, accompagnée d'un lexique combinatoire de la pharmacologie cardiovasculaire*, Montréal : Université de Montréal.
- Laporte, I. et M.C. L'Homme (1997). «Recensement et consignation des combinaisons lexicales en langue de spécialité : Exemple d'application dans le domaine de la pharmacologie cardiovasculaire, *Terminologies nouvelles* 16, pp. 95-101.
- L'homme, M.C. (1995). "Processing Word Combinations in Existing Termbanks", *Terminology*, vol. 2, n° 1, pp. 141-162.
- L'homme, M.C. (1997). «Organisation des classes conceptuelles pour l'accès informatisé aux combinaisons lexicales spécialisées verbe + terme», à paraître dans *Terminologie et intelligence artificielle. Actes*, 3-4 avril 1997, Université Toulouse-le-Mirail (Toulouse).
- L'homme, M.C. et R. Gemme (1997). «Modèle d'accès informatisé aux combinaisons lexicales spécialisées : verbe + nom(terme) et extension aux nom(déverbal) + préposition : nom(terme), Lapierre, L., I. Oore et H.R. Runte, *Mélanges de linguistique offerts à Rostislav Kocourek*, Université Dalhousie (Halifax, Canada) : Les Presses ALFA, pp. 89-103.
- Martin, W. (1992). "Remarks on Collocations in Sublanguages", *Terminologie et traduction*, n° 2-3, pp. 157-164.
- Mel'cuk, I. et al. (1984). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'cuk, I. et al. (1988). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques II*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'cuk, I. et al. (1992). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques III*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'cuk, I., Clas, A. et Polguère, A. (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve (Belgique), Duculot / Aupelf - UREF.
- Mel'cuk, I. & Wanner, L. (1996). "Lexical Functions and Lexical Inheritance for Emotion Lexemes in German", L. Wanner (Ed.), *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, pp. 207-277.
- Meyer, I. & Mackintosh, K. (1994). "Phraseme Analysis and Concept Analysis in Exploring a Symbiotic Relationship in the Specialized Lexicon", Martin, W. et al. 1994. *Euralex '94 Proceedings*, Amsterdam, pp. 339-348.
- Meyer, I. & Mackintosh, K. (1996). "Refining the Terminographer's Concept Analysis Methods: How Can Phraseology Help ?", *Terminology*, vol. 3, n° 1, pp. 1-26.
- Meynard, I. (1997). «Combinaisons lexicales en langue de spécialité», Colloque Traduction et langues de spécialité, 65e Congrès de l'ACFAS, Trois-Rivières : Université de Trois-Rivières, 14 mai.
- Thoiron, P. et Béjoint, H. (1989). «Pour un index évolutif et cumulatif de cooccurrents en langue techno-scientifique sectorielle», dans *Meta*, vol. 34, n° 4, pp. 661-671.